



Conditions de naturalisation

Par **hassou**, le **23/02/2014** à **19:29**

bonjour je me suis mariée en 2002 moi algérienne avec un algérien qui est né en France et qu'il a la nationalité française on a 3 enfants malheureusement on était séparés en 2010 et en 2013 on a divorcés en 2012 j'ai commencé à travailler j'ai commencé par faire 7 heures par semaine c'est ce que j'ai pu trouver et après 11 heures par semaine j'ai déposé un dossier de naturalisation j'ai reçu la réponse ils m'ont dit on laisse votre dossier en instance jusqu'à l'augmentation de mes heures de travail ma question qu'elle est le nombre minimum qu'ils demandent dans mon cas mes enfants ils ont la nationalité française et leur certificat de nationalité ça fait presque 2 mois j'ai augmenté mes heures à 15 heures par semaine

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **jacob123**, le **19/05/2014** à **20:13**

slt.rnil faux avoir le semic

Par **jacob123**, le **19/05/2014** à **20:13**

slt.rnil faux avoir le semic